

Enquête d'insertion à douze mois des dispositifs du conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2021



Chiffres clés



88% des répondants ont obtenu une certification.



80% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie.



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste 80%

Taux de réponse
64%
soit 6 150 répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2022 interroge les stagiaires bénéficiaires du Qualif Emploi individuel et du Qualif Emploi programme. Parmi les 9 580 sortants, 6 150 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Les résultats sont présentés selon la nomenclature des domaines de formation - édition 2022. Ils ne sont pas comparables avec les résultats des enquêtes précédentes.

Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants → 670 répondants → 60%

76% sont en emploi, douze mois après la sortie de formation.

4% poursuivent une formation.

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP 2017-2022, « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation ».

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). → Niveau 3 (anciennement V)
Niveau bac	Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. → Niveau 4 (anciennement IV)
bac+2	Sorties avec un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). → Niveau 5 (anciennement III)
≥ bac+3	Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau bac+4 (maîtrise, master 1). → Niveau 6 (anciennement II)
≥ bac+5	Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). → Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :

- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu ;
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme Prépa ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;
- Bénéficier des minima sociaux ;
- Résider dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2021, 5 230 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide au moins une formation de niveau bac+2.



Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants 670 répondants

Les sortants de formation en 2021

LE DOMAINE

12% de l'ensemble des sortants en 2021
Tous domaines, tous dispositifs

5 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Second œuvre	44%
Menuiserie du bâtiment, travail du bois et couverture	28%
Gros œuvre - Maçonnerie	15%
Études bâtiment - Génie civil	12%
Travaux publics	6%

LES DISPOSITIFS

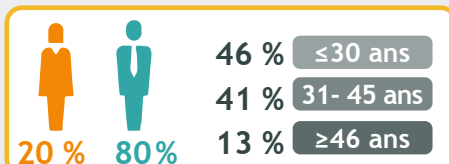
96% Qualif Emploi programme
4% Qualif Emploi individuel

LES FORMATIONS

30 OF (+8 hors Bretagne)
50 formations (+7 hors Bretagne)

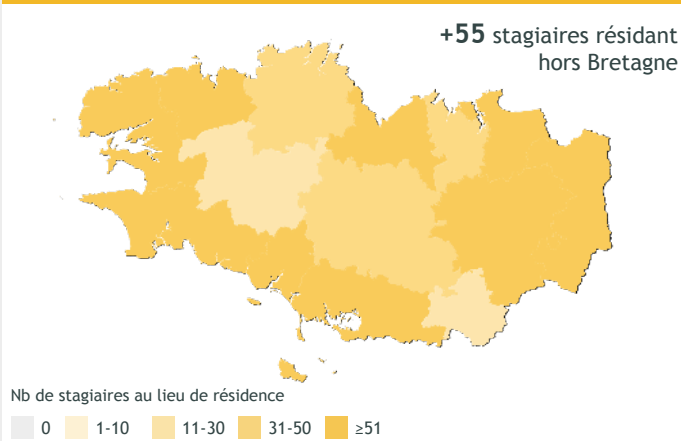
LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



59% de publics prioritaires

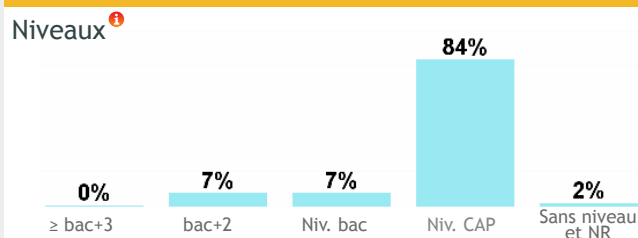
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

160 Titre professionnel peintre en bâtiment
70 Titre professionnel menuisier poseur-installateur
70 Titre professionnel plaquiste

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 60%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

88% ont obtenu une certification.
Public non prioritaire 92%
Public prioritaire 85%

81% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée.

78% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation.

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Elle a été déterminante pour retrouver un emploi.
- 3 Le fait de suivre cette formation m'a motivé(e) pour rechercher un emploi.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

86% ont eu au moins un emploi au cours des douze mois

Parcours d'emploi 61%
Situation de chômage 19%
Alternance emploi/chômage 3%
Situation d'inactivité 10%
Parcours de formation 4%
Autre

Comment décrivez-vous les douze mois suivant votre formation ?



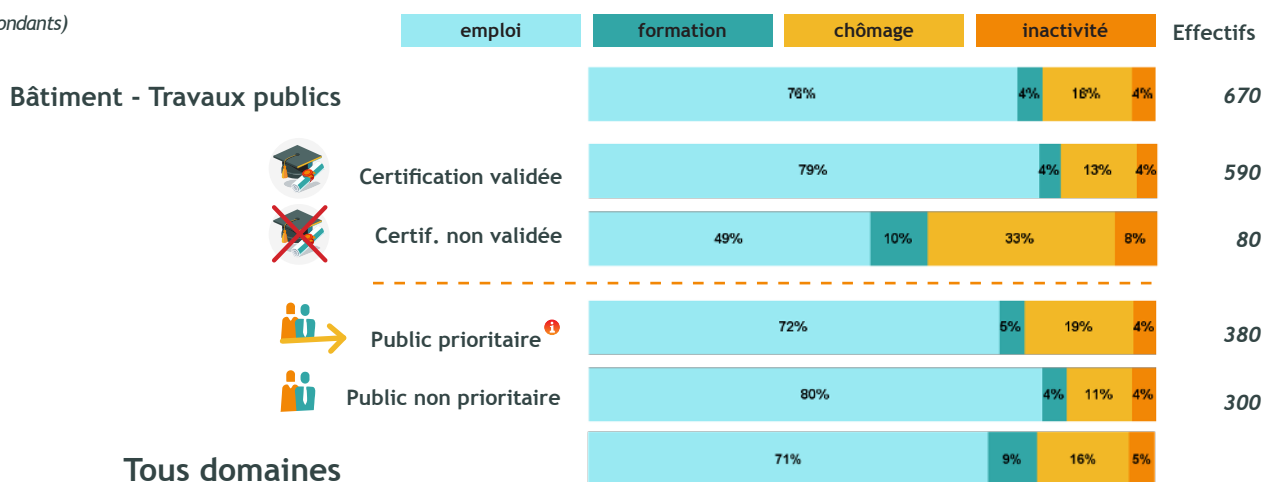


Bâtiment - Travaux publics

1 120 sortants → 670 répondants

Situation douze mois après la fin de formation

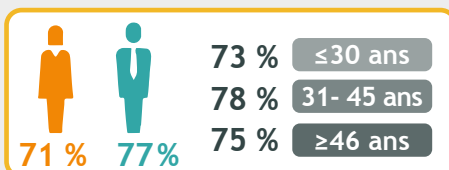
(en % des répondants)



L'emploi douze mois après la fin de formation

76 % des répondants en emploi, soit 510 individus

TAUX D'EMPLOI à douze mois (en % des répondants du domaine)



Lecture :

71% des femmes et 77% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, douze mois après leur formation.

72% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



80% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie.

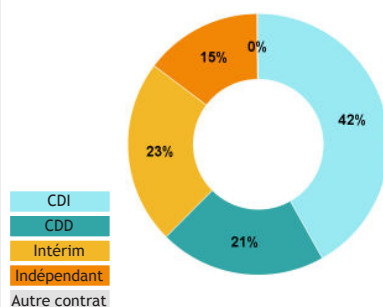
84% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie

(résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ bac+5	<5
bac+3	100%
bac+2	79%
Niv. bac	76%
Niv. CAP	76%

Nature du contrat



Temps de travail

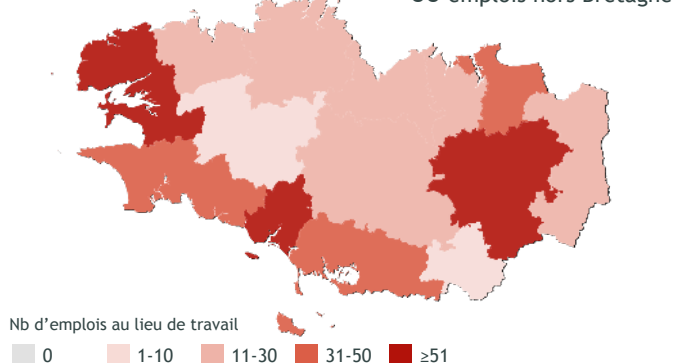


Temps complet 91%

Temps partiel perçu comme subi pour 13% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+60 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête :

- 69% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée.
- 27% déclarent que leur situation professionnelle est similaire.
- 4% considèrent qu'elle s'est dégradée.

Représentation de l'avenir professionnel





Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Bâtiment - Travaux publics	1 120	670	60 %	510	76 %	30	4 %
Études bâtiment - Génie civil	80	60	65 %	40	77 %	10	10 %
Titre professionnel technicien d'études du bâtiment en dessin de projet	20	10	65 %	10	77 %	-	-
Gros œuvre - Maçonnerie	170	110	63 %	90	79 %	<5	2 %
Titre professionnel maçon	50	20	38 %	10	61 %	<5	6 %
Diagnostic immobilier	20	20	88 %	10	93 %	-	-
Technicien du cadre bâti	20	20	83 %	20	79 %	-	-
Titre professionnel maçon(ne) du bâti ancien	20	10	60 %	10	92 %	-	-
CQP cordiste	10	10	86 %	10	75 %	<5	8 %
Menuiserie du bâtiment, travail du bois et couverture	310	190	63 %	150	77 %	10	6 %
Titre professionnel menuisier poseur-installateur	70	40	58 %	40	88 %	<5	2 %
CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	50	40	67 %	20	69 %	10	14 %
Titre professionnel menuisier agenceur	40	20	60 %	20	86 %	-	-
CAP charpentier bois	30	20	65 %	10	65 %	<5	6 %
Titre professionnel couvreur-zingueur	30	20	56 %	10	93 %	-	-
CAP constructeur bois	20	20	78 %	10	78 %	-	-
CAP menuisier installateur	20	10	57 %	10	42 %	<5	17 %
Titre professionnel constructeur bois	20	20	73 %	10	81 %	-	-
Second œuvre	490	280	57 %	210	74 %	10	3 %
Titre professionnel plaquiste	70	50	69 %	40	82 %	<5	2 %
CAP peintre applicateur de revêtements	50	30	58 %	20	71 %	<5	14 %
Titre professionnel carreleur	40	20	40 %	10	71 %	<5	6 %
Titre professionnel d'agent de maintenance des bâtiments	40	30	63 %	20	81 %	-	-
CAP maintenance de bâtiments de collectivités	30	20	85 %	20	83 %	-	-
Niveau indéterminé : Bâtiment second œuvre isolation	20	10	67 %	10	58 %	<5	8 %
Titre professionnel métallier(ière)	20	10	50 %	10	70 %	-	-
Titre professionnel peintre en bâtiment	160	70	46 %	50	69 %	-	-
Chargé de maintenance technique polyvalent	10	10	100 %	10	82 %	-	-
Travaux publics	60	30	49 %	20	68 %	<5	13 %
Titre professionnel conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse pelleuse	20	10	52 %	10	75 %	<5	8 %
Titre professionnel maçon en voirie et réseaux divers	20	10	45 %	10	60 %	<5	10 %

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jérôme LEFEUVRE

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christophe LEROY

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2023

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00
www.gref-bretagne.com

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté Égalité Fraternité

Contrat de plan Etat-Région

Région BRETAGNE

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com